



Actualité 25 avril 2018

Libres ensemble
LA MARQUE AUTONOME

L'UNSA FONCTION PUBLIQUE APPELLE À LA GRÈVE LE 22 MAI



Après une vaste consultation de l'ensemble de ses composantes, dans le respect du principe de l'autonomie qui l'anime, l'UNSA Fonction Publique appelle tous les agents publics à se mobiliser massivement, y compris en faisant grève, le 22 mai 2018.

Après avoir écouté attentivement le Président de la République et noté son silence sur la fonction publique, l'UNSA Fonction Publique regrette que celui-ci n'envisage les services publics que sous l'angle d'un fardeau budgétaire alors qu'ils constituent le socle de la solidarité républicaine, réduisent significativement les inégalités sociales via les redistributions qu'ils opèrent et renforcent la cohésion sociale.

→ [En savoir plus.](#)

LOI ASILE ET IMMIGRATION : QUAND LA DISSUASION PREND LE PAS SUR L'ACCUEIL



La loi asile et immigration, « pour une immigration maîtrisée et un droit d'asile effectif » a été adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale dimanche 22 avril.

L'UNSA tient à rappeler que la précédente loi en matière d'immigration date de 2016, et qu'aucun bilan effectif n'en a encore été tiré.

L'UNSA s'inquiète, d'une part, que sous couvert d'accélérer le traitement des demandes d'asile, cette loi mette en péril l'effectivité du droit d'asile et les garanties qui lui sont attachées en prévoyant des dispositions qui complexifient les démarches pour les demandeurs d'asile, telles que :

- la réduction drastique des délais de procédure à tous niveaux, notamment du délai de recours devant la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA), passant d'un mois à 15 jours ;
- le retour au caractère non-suspensif de certains recours vis-à-vis des mesures d'éloignement ;
- l'abaissement de 120 à 90 jours du délai de dépôt de la demande d'asile à compter de l'entrée en France, à partir duquel une demande d'asile est placée en « procédure accélérée » ;
- la prise d'effet de la décision de la CNDA dès sa lecture.

→ [En savoir plus.](#)



Actualité 25 avril 2018

Libres ensemble
LA MARQUE AUTONOME

✓ LETTRE OUVERTE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE



M. le Président, refusez qu'avec le secret des affaires, le secret ne devienne la règle et les libertés des exceptions

Le 16 avril 2018

Monsieur le Président,

Le Parlement s'apprête à voter via une procédure accélérée une proposition de loi portant « sur la protection des savoir-faire et des informations commerciales non divulgués (secrets d'affaires) contre l'obtention, l'utilisation et la divulgation illicites ».

Ce texte est la transposition d'une directive européenne adoptée en 2016, malgré les mises en

→ [En savoir plus.](#)

✓ 1er mai 2018 : rassemblement pour partager un évènement revendicatif et culturel



En association avec la CFDT Ile de France et la CFTC Ile de France, l'UNSA appelle ses militants à participer à un rassemblement à l'occasion de la fête du travail au FIAP Jean Monnet, 30 rue Cabanis, 75014 PARIS (Métro Glacière, ligne 6).

Luc Bérille, secrétaire général de l'UNSA, Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT et Philippe Louis, président de la CFTC interviendront en début de réunion.

[En savoir plus...](#)

UNSA ORANGE



plazzaUNSA TELECOMS



UNSAINFO

Conformément aux articles 38 à 40 de la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification aux informations vous concernant auprès de l'UNSA Orange.

Si vous le souhaitez, vous pouvez [ne plus recevoir cette lettre d'informations en vous désabonnant.](#)